

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CONCORDE 23 RUE PRINCIPALE 67240 KALTENHOUSE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Pascal TAESCH, représentant de la société SASU 2P FERMETURES EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE LUDWIG KOENIG 67240 OBERHOFFEN SUR MODER, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Pascal TAESCH

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 octobre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

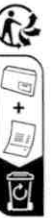
JST141

[Signature]

Crédit Mutuel
Concorde
23 rue Principale
67240 KALTENHOUSE
Tél : 03 88 07 34 30
Mail : 01801@creditmutuel.fr

Stéphanie ADAMSKI
Chargée d'Affaires
Professionnelles





Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CONCORDE 23 RUE PRINCIPALE 67240 KALTENHOUSE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Pascal TAESCH, représentant de la société SASU 2P FERMETURES EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE LUDWIG KOENIG 67240 OBERHOFFEN SUR MODER, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Pascal TAESCH

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 octobre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST141

Crédit Mutuel
Concorde
23 rue Principale
67240 KALTENHOUSE
Tél : 03 88 07 34 30
Mail : 01801@creditmutuel.fr
Stéphanie ADAMSKI
Chargée d'Affaires
Professionnelles

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CONCORDE 23 RUE PRINCIPALE 67240 KALTENHOUSE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Pascal TAESCH, représentant de la société SASU 2P FERMETURES EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE LUDWIG KOENIG 67240 OBERHOFFEN SUR MODER, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Pascal TAESCH

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 octobre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST141

lu et approuvé

[Signature]

Crédit Mutuel
Concorde
23, rue Principale
67240 KALTENHOUSE
Tél : 03 88 07 34 30
Mail : 01801@creditmutuel.fr
Stéphanie ADAMSKI
Chargée d'Affaires
Professionnelles

